



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service économie agricole,
territoires ruraux

Unité structures, installations
et gestion des exploitations agricoles
Dossier suivi par : Marie-Cécile HEBRANT

Tél. : 02.32.29.60.19
Fax : 02 32 29 60 69
Mél : ddtm-seatr-sigea@eure.gouv.fr
Notre référence : KP/MCH

Evreux, le 13 AVR. 2015

GAEC DE LA FERME DU MOULIN
Monsieur DELAMARE Gilles
Messieurs ROMAIN Patrice et Nicolas
Monsieur VASTEL Edouard
Hameau du Moulin
27500 BOURNEVILLE

Objet : avis de réception d'une demande d'autorisation d'exploiter

Messieurs,

Vous avez déposé auprès de mes services un dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour 218ha 09a 52ca situés sur les communes de (27) FOURMETOT, LA HAYE AUBREE, MANNEVILLE SUR RISLE, ST MARDS DE BLACARVILLE, SAINT-OUEN DES CHAMPS et VALLETOT, en plus des 277,7558 ha déjà exploités, pour la réunion du GAEC DU HAMEL au GAEC DE LA FERME DU MOULIN et l'entrée de Monsieur Edouard VASTEL au sein de l'exploitation.

J'accuse réception de votre demande d'autorisation d'exploiter le : 17 FEVRIER 2015

La date d'enregistrement constitue le départ du délai de quatre mois pour statuer sur votre demande, délai susceptible d'être prolongé à six mois en vertu de l'article R.331-6 du code rural. Si une décision ne vous a pas été notifiée dans ce délai, l'autorisation est réputée accordée.

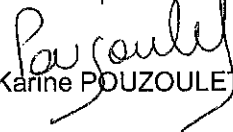
Conformément à l'article R.331-4 du code rural, les terres demandées ayant une surface supérieure à 32ha 50a, il sera procédé à une publicité sur le site internet de la Préfecture du département de l'Eure et dans le journal « Réussir, l'Eure Agricole ».

J'appelle votre attention sur le fait que si votre demande est consécutive à une publicité déjà réalisée ou si elle est concurrente à une autre demande déjà présentée, vous devez impérativement le signaler en indiquant les références du dossier ou de la publicité .

Si la CDOA est saisie de votre dossier, vous en serez avisé par courrier. Vous serez également informé des éventuelles candidatures déposées en concurrence. Vous pouvez présenter des observations écrites relatives à votre demande qui seront restituées lors de la commission départementale d'orientation de l'agriculture.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité structures, installations
et gestion des exploitations agricoles,


Karine POUZOULET